

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****SEQUENT PLEASE****Ballon actif coronaire à libération de
Paclitaxel****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 26 avril 2022**

Faisant suite à l'examen du 26 avril 2022, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 26 avril 2022

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société B BRAUN MEDICAL France informe la Commission qu'elle ne commercialise plus son ballon actif coronaire à libération de paclitaxel SEQUENT PLEASE dont les références sont détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
5165941	SEQUENT PLEASE, ballon actif coronaire à libération de Paclitaxel	5022205 ; 5022212 ; 5022220 ; 5022200 ; 5022206 ; 5022213 ; 5022221 ; 5022230 ; 5022240 ; 5022207 ; 5022214 ; 5022222 ; 5022231 ; 5022201 ; 5022208 ; 5022215 ; 5022223 ; 5022232 ; 5022242 ; 5022202 ; 5022210 ; 5022218 ; 5022225 ; 5022234 ; 5022243 ; 5022204 ; 5022211 ; 5022219 ; 5022227.

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

SEQUENT PLEASE, 26 avril 2022

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr